



'Echarpe90



Une revue qui informe nos élus...

Bulletin d'information trimestriel

Edition spéciale - Mars 2014

De l'AMF aux AMD...

A la fin du XIXe siècle, les maires, de plus en plus considérés dans leur fonction, ont pris conscience de l'importance de leur rôle ainsi que de la nécessité de se grouper pour échanger leurs expériences et définir des attitudes communes. Ainsi :

> en 1892, les élus guesdistes fondent la Fédération des conseillers municipaux socialistes de France ;

> en 1907, 28 des 54 maires de villes de plus de 35 000 habitants se réunissent en un premier congrès des maires de France qui va ensuite s'élargir aux maires des villes de plus de 6000 habitants. Ils détiennent un secrétariat permanent et se réunissent chaque année ;

> en 1908 est fondée une Association des maires de France et d'Algérie, ouverte à toutes les communes ;

> en 1910, un groupe de députés-maires est créé à la Chambre, en vue d'organiser des actions parlementaires concertées de défense des droits des communes ;

> en octobre 1925, l'Association nationale des maires de France naît de la fusion des deux associations qui l'ont précédée.

> Par la suite des associations locales sont créées pour préparer et prolonger, au niveau des départements, l'action de l'association nationale.

Et, plus modestement, en 1987 naît l'Association des Maires du Territoire de Belfort...

*« Délibérer est le fait de plusieurs,
agir est le fait d'un seul. »*

Roederer dans l'exposé de la Loi de pluviôse an VIII



Histoire d'une association

Association des Maires du Territoire de Belfort

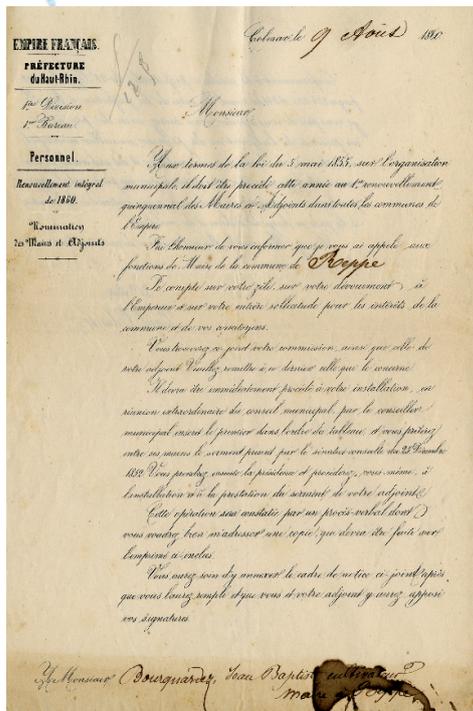


Le Maire entre Nomination et Election

Extrait du livret «Le Maire au fil du temps...» 2008

Au fil du temps le maire est devenu un notable progressivement légitimé par l'onction du suffrage universel. Mais il fallut attendre 1884 pour que son élection devienne la règle définitive.

«Un maire élu par ses concitoyens, c'est un maire qui risque d'échapper à la tutelle de l'Etat », pensait Guizot.



ADTB 84 E dépôt 1K2
Lettre de nomination du Maire de Reppe en 1860

- 14 décembre 1789 : le maire est élu au suffrage censitaire pour deux ans par l'assemblée des électeurs, renouvelable une fois uniquement après deux ans d'interruption. Dans les communes de plus de 500 habitants, le maire est assisté d'un bureau composé du tiers du corps municipal ;

- novembre 1792 : les élections se font au suffrage universel ;

- 1793 : désignation dans chaque commune d'un « agent national » chargé de surveiller les communes et l'application des lois : deux autorités l'une élue, l'autre nommée ;

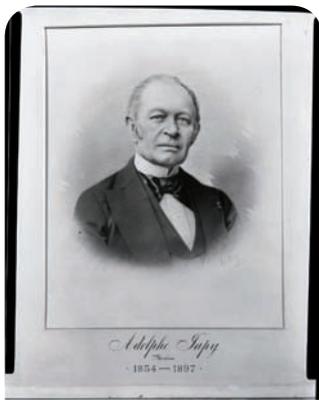
- 22 août 1795 : retour au suffrage censitaire ; chaque commune élit dorénavant un « agent municipal » (et non plus un maire) qui participe à la municipalité cantonale. Ceux-ci passent dorénavant sous l'autorité des « présidents des municipalités cantonales », les seconds étant élus par l'ensemble des hommes du canton. Le président des municipalités cantonales est assisté d'un « commissaire du Directoire », nommé par le pouvoir central ;

- Constitution de l'an VIII : le suffrage universel est rétabli dans son principe mais confisqué dans son application : les électeurs au niveau communal désignent une liste de notabilités communales. Ces notables désignent alors une liste de notabilités départementales, qui établissent enfin une liste des notabilités nationales. Le gouvernement choisit dans ces listes. La loi du 28 pluviôse (17 février 1800) confie l'administration des départements aux préfets, des arrondissements aux sous-préfets. De plus elle rétablit la fonction de « maire » dans les 38 000 communes du nouveau découpage : ceux-ci sont nommés ;

- 28 mars 1831 : le conseil municipal est élu par les contribuables les plus imposés dans les proportions du dixième. Le maire nommé doit être choisi dans ce conseil ;



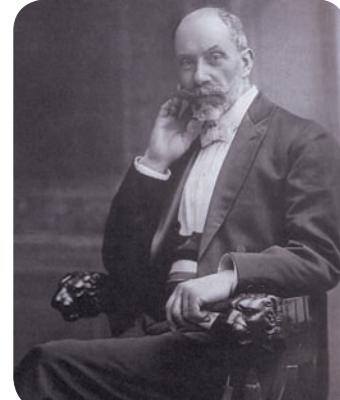
Armand Viellard, maire de Morvillars 1871-1905



Adolphe Japy, maire de Beaucourt 1854-1897



Pierre Antoine, maire de Lachapelle-sous-Rougemont 1959-1977 en compagnie du Gal de Gaulle



Noël Lapostolet, maire de Belfort 1920-1925

→ Elections des membres du Conseil d'Administration de l'AMD90 Vendredi 18 avril à 18h à la Maison des Communes

Une délégation de maires du Territoire de Belfort auprès du Maréchal Pétain en 1943



- **3 juillet 1848** : le suffrage universel est appliqué et les maires sont élus par le conseil municipal, sauf les maires de chefs-lieux d'arrondissement, de département, et des villes de plus de 10 000 habitants ;

- **7 juillet 1852** : le suffrage universel est maintenu, mais l'Etat rétablit la nomination des maires et adjoints dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement, et les villes de plus de 3000 habitants, les autres par le préfet.

- **5 mai 1855** : loi sur l'élection du conseil municipal.

- **Circulaire du 29 juin 1865** : Thiers préconise la nomination du maire choisi dans le conseil ; cette recommandation devient une obligation en 1870 ;

- **14 avril 1871** : retour à l'élection des maires par le conseil municipal sauf ceux des chefs-lieux de département et d'arrondissement, ainsi que des communes de plus de 20 000 habitants : nommé et choisi dans le conseil municipal, malgré les conseils de la commission consultative extra-parlementaire de 1870 ;

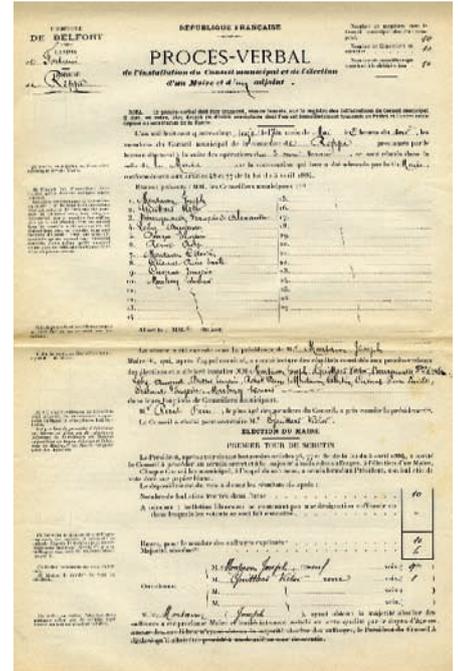
- **12 août 1872** : généralisation de l'élection à toutes les communes sauf les chefs-lieux ;

- **20 janvier 1874** : retour à la nomination par l'Etat, si besoin hors du conseil municipal ;

- **12 août 1876** : rétablissement de l'élection des maires et adjoints dans toutes les communes sauf les chefs-lieux de département, arrondissement, canton où ils sont nommés par le président de la République et choisis dans le conseil municipal ;

- **5 avril 1884** : Loi dite « La grande charte républicaine de la liberté municipale » ; élection du maire par le conseil dans toutes les communes sauf Paris ;

- **Régime de Vichy** : le 26 septembre 1939, le gouvernement Daladier substitue, par décret, l'autorité du préfet à celle du maire. En novembre, il dissout les conseils municipaux communistes et révoque leur maire. Un an plus tard, le gouvernement, dirigé par le maréchal Pétain, modifie autoritairement les institutions et décide, le 16 novembre 1940, que les maires seront nommés dans les communes de plus de 2 000 habitants et qu'ils choisiront eux-mêmes leurs conseillers municipaux, confirmés ensuite par le préfet.



ADTB 84 E dépôt 1K2
Procès verbal d'élection de Reppe de 1896.

Cette parenthèse se ferme en 1944 où les maires et conseillers municipaux sont à nouveau élus partout sauf à Paris. En 1945, les femmes peuvent accéder à cette fonction.



Emile Lardier, Maire de Giromagny 1885-1954



Juvenal Viellard, maire de Méziré 1840-1857



Léon Viellard, maire de Grandvillars 1904-1945



Louis Clerc, maire de Delle 1971-1978

En vingt-six années d'existence, l'Association des Maires du Territoire de Belfort n'a cessé d'évoluer.

Le maître mot a toujours été la formation des élus. Partant du constat qu'un maire, qu'il soit nouvellement élu ou en poste depuis longtemps, n'a de cesse d'avoir besoin de s'informer des procédures et des dispositions juridiques et réglementaires, l'association a toujours considéré que l'une des missions prioritaires était la formation des maires et de leurs adjoints.

Puis peu à peu de nouveaux services ont vu le jour, ponctués par divers événements inoubliables...

Voici donc un petit résumé des temps forts de l'AMD90 depuis 1987...

1987

Réunion constitutive : 15 janvier 1987

Date de création : 20 mars 1987

Première assemblée générale : 27 juin 1987

Nombre de communes adhérentes : 53

Siège social : mairie de Belfort

Bureau : 1 rue des quatre vents à Belfort

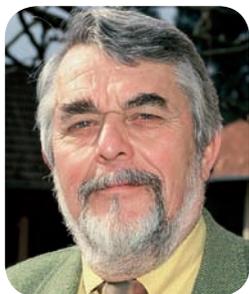
Composition du premier bureau

Président : Gérard Guyon, maire d'Etueffont

Vice-président : Yves Ackermann, maire de Valdoie

Trésorier : Serge Pretat, maire de Vellescot
Secrétaire : Guy Miclo, maire de Rougegoutte

Assesseur : Léon Mougin, maire de Bourgne



1988

Premier de cycle de formation et d'information : la chambre régionale des comptes, l'assurance des communes, le budget, les pouvoirs de police judiciaire...

1989

Deuxième cycle de formation : les principes budgétaires, l'élaboration d'un budget, la conduite de réunion, le permis de construire...

Edition de la revue « **L'Echarpe 90** » tirée en 2000 exemplaires à destination de tous les élus du département (3 numéros réalisés).

1990

L'association intègre la **Maison des communes** 1 rue Strolz à Belfort.

Participation à l'élaboration d'un plan de formation du personnel des communes rurales.

1991

Création d'une **fourrière départementale**.

Premier numéro trimestriel d'information à destination des élus **L'Echarpe 90**, nouvelle version 4 pages, tiré en 500 exemplaires.

Mise en place d'un groupement d'achat.

4 / **AMD90** Mars 2014

1992

Renouvellement du Conseil d'Administration

Président : Gérard Guyon, maire d'Etueffont

1er Vice-président : Yves Ackermann, maire de Valdoie

2ème Vice-président : Robert Demuth, maire de Méziré

Trésorier : Michel Gaidot, maire de Vescemont

Gaston Bandelier, maire de Chavanatte

Renée Humbert, maire de Lamadeleine

Guy Miclo, maire de Rougegoutte

Léon Mougin, maire de Bourgne

Alain Vien, maire de Vezelois

Organisation du **concours « Territoire en action »** : cette manifestation a pour objectif de promouvoir les projets novateurs et les réalisations nouvelles mises en place en 90-91.

Soutien moral et financier aux communes sinistrées du Vaucluse, à l'entreprise Bull, pour le maintien de l'école en milieu rural, à l'opération « Ecole au Burkina Faso » des élèves de Menoncourt.

Premier numéro de Mémo-mairie : bulletin documentaire signalétique mensuel.

1993

Abonnement au service SVP pour le conseil juridique.

Première Journée de l'Echarpe à Beaucourt : salon d'exposition permettant les échanges entre les élus du département et leurs partenaires institutionnels.

1994

M. Gérard Guyon démissionne de la présidence pour des raisons personnelles, il est remplacé par M. Robert Demuth, maire de Méziré.

Agrément de l'association pour la formation des élus.

Création du Syndicat Intercommunal d'Electricité.

Convention pour la transmission des informations détenues par le **SAFER**.

Journée de l'Echarpe à la salle des fêtes de Belfort.

1995

Renouvellement du Conseil d'Administration

Président : Gérard Guyon, maire d'Etueffont

1er Vice-président : Robert Demuth, maire de Méziré

2ème Vice-président : Yves Ackermann, maire de Valdoie

3ème Vice-président : Marc Ettwiller, maire de Phaffans

Trésorier : Michel Gaidot, maire de Vescemont

Gilles Hougue, maire de Chavanatte

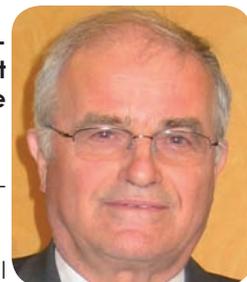
Renée Humbert, maire de Lamadeleine

Guy Miclo, maire de Rougegoutte

Plan de formation des élus élaboré en collaboration avec **IDEE** (19 soirées).

Convention partenariat avec **EDF** relative à la solidarité et à l'élagage.

Journée de l'Echarpe à l'ATRIA de Belfort.



1996

Deuxième édition du plan de formation élaborée avec IDEE (11 séances).

Mise en place d'un **réseau informatique inter-collectivités INTERCOM 90**.

Création d'un club information utilisateur.

Journée de l'Echarpe à Evette Salbert « les élus et la sécurité ».

Contrôle des agrès de 54 communes du département.

Participation aux **différentes commissions** chargées de la réforme du service public, DDE, la Poste...

Collaboration étroite avec les services fiscaux notamment pour la mise en place de la **M14** et la formation des élus.

Déménagement : 29 boulevard Anatole France à Belfort.

1997

83 communes adhérentes

30 commissions dans lesquelles siègent des maires de l'association

Janvier à avril : ouverture du programme de formation (financement de l'aménagement, gestion de la dette...).

Mars : assemblée générale sur le thème des 10 ans de l'association : bilan.

10 juillet : signature de la convention entre l'association des maires, le centre de gestion, le syndicat intercommunal de l'électricité, et IDEE.

Octobre : Journée de l'Echarpe à Bourogne.

29 octobre : signature à Matignon d'une charte pour les emplois-jeunes ; l'ADMF90 participe au côté du Conseil Général, de la Préfecture et de la direction du travail et de l'emploi au succès de cette opération.

Novembre : Congrès des maires à la porte de Versailles.

9 décembre : réunion pour le secteur des métiers du tourisme, de la formation et du développement culturel et associatif.

1998

Janvier : ouverture du programme de formation (accès au logement, assainissement...). Création d'un nouveau thème de formation : l'habitat adapté proposant la construction de logements sociaux en milieu rural.

Février : Assemblée générale portant sur l'aménagement du territoire et les dotations de l'Etat. A cette occasion, les maires ont appris qu'un nouveau **concours « Territoire en action »** serait organisé.

L'association des maires acquiert son propre serveur Internet.

Convention SAFER : 25 communes ont passé convention pour recevoir les transactions foncières.

Juillet : organisation du concours « Territoire en action », portant sur les ouvrages réalisés depuis 1995.



Contrat collectif d'assurance pour la couverture de la responsabilité personnelle des maires.

Novembre : Congrès des maires à Paris

Remise des prix du concours à l'Atria : 1er prix pour la commune de Vauthiermont pour réfection d'un immeuble.

1999

Février : Assemblée générale avec pour thème principal : l'intercommunalité.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Président : Gérard Guyon, maire d'Etueffont

1er Vice-président : Jean Liborio, maire de Bourogne

2ème Vice-président : Michel Gaidot, maire de Vescemont

3ème Vice-président : Jackie Drouet, maire de Belfort

Trésorier : Michel Berné, maire de Rougemont le Château

Secrétaire : Xavier Domon, maire de Montbouton

Rodolphe Barrière Varju, maire de Lacollonge

Robert Demuth, maire de Méziré

Renée Humbert, maire de Lamadeleine Val des Anges

Mars : présentation du dispositif **TRACE** (Trajet Accès à l'Emploi).

Juillet : débat des élus sur l'intercommunalité.

Octobre : **Journée de l'Echarpe** dont le principal débat portait sur l'accessibilité des handicapés et les risques juridiques encourus par les élus.

Novembre : Forum Emploi-jeune à l'Atria.

2000

Janvier-février : ouverture des formations. **L'espace Gantner** de Bourogne a accueilli les élus pour découvrir l'outil Internet.

Mars : Assemblée générale où les maires posaient des questions aux élus et représentants des services de l'Etat. L'association a opéré un rapprochement avec le département pour apporter un conseil juridique.

Octobre : **Journée de l'Echarpe** où maires et adjoints ont visité les récents travaux des communes.

Congrès des maires.



Assemblée générale 2004



2001

Renouvellement du Conseil d'administration à la suite des élections municipales

Président : Michel Berné, maire de Rougemont le Château

1er Vice-président : Jean Iliborio, maire de Bourogne

2ème Vice-président : Jean-Pierre Chevènement, député-maire de Belfort

3ème Vice-président : Françoise Faure, maire de Meroux

4ème Vice-président : Gérard Guyon, maire d'Etueffont

Secrétaire : Yves Druet, maire de Cravanche

Trésorier : Bernard Tritter, maire d'Auxelles Bas

Michel Gaidot, maire de Vescemont

Jean-Marie Roussel, maire de Menoncourt

Programme de formation pour les nouveaux élus.

28 avril : Journée « Les maires au XXI^e siècle » à l'Atria.

57 élus adhèrent au contrat groupe des assurances GROUPA-MA.

Juin : conférence de Maître Gauzes sur la pénalisation de la gestion publique.

Août : toutes les communes ont enfin adhéré au **SIAGEP** (Syndicat intercommunal d'aide à la gestion des équipements publics).

Journée sur la sécurité routière à Danjoutin.



2002

Février : Assemblée générale dont le thème principale était **l'intercommunalité**.

Avril : début du programme de formation (le maire et les associations, le permis de construire) ; les élus des départements voisins étaient également invités à y participer.

Mai : présentation des **trois nouveaux sites web** de la Maison des communes (CDG, SIAGEP, ADMF90).

Juillet : soirée à la citadelle de Besançon « Sur les traces de Vauban ».

Octobre : **journée d'information à Etueffont sur l'insécurité et la prévention de la délinquance** en présence du Préfet et du Procureur de la République.

Journée à l'Ecomusée d'Alsace.

Congrès des maires.



2003

Mars : Assemblée générale portant sur **la solidarité et la décentralisation**.

Avril : début du programme de formation (découverte d'internet, voirie...).

Visite du SERTRID à Bourogne.

Juin : formation sur la maîtrise d'ouvrage.

Octobre : **Journée de l'Echarpe** avec pour thème principal le haut-débit et les réseaux de téléphonie mobile.

Novembre : réunion d'information d'**EDF/GDF**.

Congrès des maires.

2004

Février : création d'un plan de formation triennal, « **Les jeudis de l'info** », pour les élus locaux.

Assemblée générale portant principalement sur **la taxe professionnelle**.

Juin : Formation concernant les aides européennes, et **visite au Parlement européen**.



Octobre : **conférence sur la défense-incendie** à la Maison des communes.

2005

Février : Assemblée générale dont les thèmes principaux étaient la décentralisation et l'adaptation des services publics notamment **la problématique de la fermeture des bureaux de poste**.

Mars : convention signée avec les communes pour l'accès aux formations « Les jeudis de l'info ».

Juin : **visite des sites équipés en énergie renouvelable (Brognard, Saulnot, Courchaton)**.

Octobre : rencontre avec les **opérateurs de téléphonie mobile** pour l'aménagement du réseau de communication.

Congrès des maires.



2006

Février : **concours du meilleur journal communal par catégories de commune**.

Avril : **remise des prix du concours à l'Atria ; le 1er prix a été décerné à la commune de Sermamagny (prix du public)**

Mai : **Voyage en République tchèque.**

Juin : **manifestation des maires contre la réduction de la présence postale** dans les petites communes.

Congrès des maires.



2007

Juin : Assemblée générale

30 juin au 1er juillet : Exposition « Mais qui sont les Maires ? » organisée pour les 20 ans de l'association.

>>> Exposition virtuelle toujours en ligne sur le site internet de l'association :

http://www.maires90.asso.fr/ADMF/le_maire_au_fil_du_temps/premierepage.php

Novembre : Congrès des Maires de France

Décembre : 1er voyage au Burkina Faso



2008



Renouvellement du Conseil d'administration à la suite des élections municipales

Président : Michel Berné, maire de Rougemont le Château

1er Vice-président : Anne-Marie Forcinal, maire de Fontaine

2ème Vice-président : Gérard Guyon, maire d'Etueffont

3ème Vice-président : Etienne Butzbach, maire de Belfort

4ème Vice-président : Robert Demuth, maire de Méziré

5ème Vice-président : Hubert Ecoffey, maire de Réchésy

Secrétaire : Yves Druet, maire de Cravanche

Secrétaire adjoint : Jean-Marie Roussel, maire de Menoncourt

Trésorier : Renée Humbert, maire de Lamadeleine-Val-des-Anges

Trésorier adjoint : Michel Gaidot, maire de Vescemont

Administrateurs :
Françoise Bouvier, maire d'Offemont

Monique Dinet, maire de Chavanatte

Françoise Faure, maire de Meroux

Daniel Feurtey, maire de Danjoutin

Bernard François, maire de Sermamagny

Jean Lefèvre, maire de Giromagny

Jean-Claude Mathey, maire de Châtenois-les-Forges

Bernard Tenaillon, maire de Faverois

Avril : début du plan de formation

Mai : 1ère Assemblée générale du mandat

Juin : **Motion** pour demander l'annulation des fermetures de classes à l'Inspection d'académie et au rectorat

29 et 30 Octobre : **Salon « Est Collectivités » au Parc des expositions de Mulhouse**

Novembre : édition du livret « Le Maire au fil du temps... » reprenant la partie historique de l'exposition « Mais qui sont les Maires ? » de 2007

Fin Novembre : Congrès des Maires de France



2009

Mars : Assemblée générale (**débat sur le rapport Balladur**)

Juin : **lancement du concours « Les Trophées de l'Innovation »** récompensant les collectivités du Territoire de Belfort et du Haut-Rhin sur les réalisations faites en terme de **communication** territoriale

26 juin : Conférence-débat à l'Atria en présence de Jacques Pélissard, Président de l'Association des Maires de France (AMF), sur le projet de réforme des Collectivités territoriales

Octobre : remise des Trophée de l'innovation dans l'amphithéâtre du CCsRB, suivi d'une représentation de la compagnie Les Héliades intitulée « **Mal de Maires** »

Novembre : Congrès des Maires de France



2010

Avril : Assemblée générale

Novembre : **Motions**

- Instauration d'une taxe sur les loyers des HLM

- Maintien du CRRA centre 15 Nord Franche-Comté

- Désengagement des CAF dans le cadre de la prestation de service ordinaire

Novembre : Congrès des Maires de France

2011

>>> **Elaboration du Schéma départemental de Coopération intercommunale**

Mai : Assemblée générale

Octobre : Salon « Maires et Collectivités » au Parc Expo d'Andelnans

Novembre : Congrès des Maires de France et signature d'une **convention avec EDF**



Décembre : approbation du Schéma départemental de Coopération intercommunale

Motions :

- Prélèvement d'Etat sur les ressources des organismes HLM

- Baisse du taux de cotisation du CNFPT



SALON DES MAIRES ET COLLECTIVITES 90
7 et 8 octobre 2011 - Parc Expo d'ANDELNANS

2012

Mars : **Motion** concernant la condamnation du Maire de Cou-solre

Avril : Assemblée générale réduite ; **convention signée avec la COFOR**

>>> **Réalisation d'un nouvel annuaire des Collectivités et EPCI**

Octobre : Rencontre des élus avec le nouveau **Préfet** à la salle d'honneur de la mairie de Belfort

Novembre : Congrès des Maires de France



2013

Janvier : **Motion** de soutien à Michel Gaidot, maire de Vesce-mont ; distribution des nouveaux annuaires

Février : réunion de concertation sur les nouveaux **Rythmes sco-laires**

Avril : lancement du **concours ECO-Energie Environnement** récompensant les collectivités pour toute initiative en matière de développement durable et d'économie d'énergie

Juin : Assemblée générale

Juillet : création de l'Association des Anciens Maires du Territoire de Belfort

Septembre : **Journée de l'Echarpe et remise des Trophée ECO-Energie Environnement**

Août : Réunion d'information sur **les nouveaux scrutins locaux**

Octobre : **apéritif dinatoire avec les Parlementaires**

Novembre : Congrès des Maires de France

Décembre : **Convention signée avec le Groupement de Gen-darmeries et le Préfet du Territoire de Belfort**



Depuis vingt-six ans, l'Association des Maires du Territoire de Belfort accompagne les élus locaux dans leur effort pour se former, être conseillé, et se rencontrer tout au long de leur mandat.

Dans un esprit fédérateur, celle-ci continue de favoriser les échanges et le partage d'expériences entre élus au delà des diverses considérations politiques.

C'est avec ce même objectif que l'association abordera ce nouveau mandat, soucieuse de soutenir chacune et chacun dans cette tâche difficile, mais palpitante, qu'est la fonction de «Maire».

Bon courage à toutes et tous pour les élections qui s'annoncent ; merci à tous les élus qui se sont impliqués depuis des années dans leur mission, et tout particulièrement à celles et ceux qui ont fait de l'Association des maires du département ce qu'elle est aujourd'hui.



L'Equipe de l'AMD90



Directeur de Publication:
Michel BERNE
Rédacteur en Chef:
Dimitri RHODES
Rédaction/Maquette:
Céline MOUGIN
29, bd Anatole France
CS 40322
90006 BELFORT Cedex
03.84.57.65.70
www.maires90.asso.fr

Mars 2014 **AMD90** / 8